



Pascal FROIDMONT

—
5^{ème} Adjoint
chargé des Finances
et de l'Economie

Monsieur Jean-Claude ROUSSELIN
Président
Intercom Bernay Terres de Normandie
299, rue du Haut des Granges
27300 BERNAY

Bernay, le 20 septembre 2019

Réf : PADT/DAAT/2019-152

Objet : Avis sur les dérogations exceptionnelles à l'interdiction du travail dominical au titre de l'année 2020

Monsieur le Président,

Conformément à l'article R.3132-22 du Code du Travail, la Ville de Bernay sollicite l'Intercom Bernay Terres de Normandie pour émettre un avis quant à son projet, que vous trouverez joint à ce courrier, de dérogations exceptionnelles au repos dominical qui seront accordées pour l'année 2020 par Monsieur le Maire.

En vous remerciant par avance pour votre réponse,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Pascal FROIDMONT

**DEROGATION AU PRINCIPE DE REPOS DOMINICAL
PROPOSITION DE CALENDRIER 2020**

Secteurs d'activités	Dates des dimanches autorisées par dérogation du Maire de Bernay en 2020	Justification
Secteur d'activités A :		
Commerces de détail de l'habillement et des articles textiles	12 janvier 19 janvier 28 juin 5 juillet 6 décembre 13 décembre 20 décembre 27 décembre	Périodes de soldes et fêtes de fin d'année
Commerces de détail de la chaussure		
Commerces de détail de la librairie		
Commerces de détail de papeterie, fournitures de bureau, bureautique et informatique		
Commerces des articles de sport et d'équipement de loisirs		
Commerces de brocante		
Commerces de détail de quincaillerie		
Commerces de détail d'articles ménagers		
Commerces de bijouterie, joaillerie		
Commerces de détail de jeux et jouets		
Commerces de détail d'équipement de la maison, ameublement et décoration		
Commerces de détail de parfumerie et de produits de beauté		
Secteur d'activités B :		
Commerces de détail alimentaire ou à dominante alimentaire (comprend petits commerces, supérettes, moyennes et grandes surfaces)	5 juillet	Saison estivale (touristes et résidents occasionnels) et préparation des fêtes de fin d'année
	12 juillet	
	19 juillet	
	26 juillet	
	2 août	
	9 août	
	13 décembre	
20 décembre		
Secteur d'activités C :		
Concessionnaires automobiles	19 janvier 15 mars 14 juin 11 octobre	Opérations commerciales nationales des constructeurs automobiles